

Chéron, Louis Auguste

Cote de référence	FR ANOM COL H 75
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H75/cheronloui
Condamné en	1871
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	202

Informations

Commune de Paris

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

